



MUNICIPALITÉ
DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 2 juin 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2025-06-157 / FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL POUR LA PÉRIODE DE LA CONSTRUCTION**

CONSIDÉRANT les congés déterminés par la politique administrative de la municipalité de Saint-Valère;

CONSIDÉRANT QUE les congés relatifs à la période de construction font partie intégrante de la politique administrative;

CONSIDÉRANT QUE les journées déterminées par la politique sont en parties les fins de semaine;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par la conseillère Claudia Quirion et appuyé par le conseiller Jacques Pépin et résolu unanimement :

- **QUE** le bureau municipal soit fermé à compter du lundi 21 juillet 2025 et la réouverture est fixée au lundi 4 août 2025 aux heures habituelles;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce 3 juin 2025.

Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim